



Fédération Rhône-Alpes
de Protection de la Nature

www.fne-aura.org

SCOT Maurienne (arrêté le 30/04/2019)

Chambéry le 2 août 2019

Avis de la FRAPNA Savoie (au titre d'association consultée)

FRAPNA Savoie
26, passage Charléty
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 31 79
savoie@fne-aura.org

Elaboration du SCOT par les élus de Maurienne

L'élaboration du SCOT Maurienne a été entamée en 2014 et le SCOT a été arrêté par les élus le 30/04/2019.

Produire un document d'urbanisme pour une vallée de 120 km de longueur, de 187 000 ha et de 53 communes est une entreprise difficile. Ce travail de synthèse a été rendu délicat par la diversité des activités existantes : agriculture, industrie, tourisme. Et les enjeux découlant de ces activités sont forts : consommation foncière, accueil des populations (permanente et touristique), respect des ressources et du patrimoine naturel...

Les objectifs retenus par le SCOT

Le SCOT a retenu 4 objectifs principaux qualifiés de défi.

- défi 1 : reconnaître, préserver, valoriser les « communs » que partagent les maurienais.
- Défi 2 : construire et adapter un modèle de développement économique maurienais ouvert et transalpin
- Défi 3 : habiter une « vallée-métropole rurale alpine » accessible
- Défi 4 : organiser une gouvernance performante et ouverte

Avis de la FRAPNA Savoie

L'avis de la FRAPNA Savoie est donné successivement sur ces défis et les propositions retenues pour chacun de ces défis.

Défi 1 : valoriser les « communs »

Il est exact que les habitants de la Maurienne ont le sentiment d'appartenir à une « communauté » liée à la vallée. Ce sentiment est souvent partagé par les « autres » habitants de la Savoie.

Pour autant les « communs » évoqués ne sont guère définis, tout au plus, le SCOT évoque « une forte tradition de travail avec l'ensemble des communes et des acteurs » (diagnostic page 70).

Retenir, en priorité, la valorisation des « communs » est un bon fil conducteur pour définir, dans le cadre du SCOT, l'avenir (2020-2030) de la vallée de la Maurienne.

Et la FRAPNA Savoie apprécie la déclinaison de ce défi à savoir :

- préserver les espaces et les paysages naturels (trame verte, bleue, corridors écologiques, ressource en eau)
- préserver et valoriser les paysages en maîtrisant l'évolution du bâti, en requalifiant les sites dégradés...

FRAPNA Ain
44, avenue de Jasseron
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 21 38 79
ain@fne-aura.org

FRAPNA Ardèche
39, rue Jean-Louis Soulavie
07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 93 41 45
ardeche@frapna-aura.org

FRAPNA Drôme
38, avenue de Verdun
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 81 12 44
herisson@frapnadrome.org

FRAPNA Isère
M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 42 64 08
isere@fne-aura.org

FNE Loire
Maison de la nature
11 rue René Cassin
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 41 46 60
loire@fne-aura.org

FNE Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 50
rhone@fne-aura.org

FNE Haute-Savoie
PAE de Pré-Mairy
84, Route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. : 04 50 67 37 34
hautesavoie@fne-aura.org

FNE AuRA
HEVEA-ETIC Lyon
2 rue du Professeur Zimmermann
69007 LYON
Tél. : 04 78 85 97 07
region@fne-aura.org





Fédération Rhône-Alpes
de Protection de la Nature

www.fne-aura.org

FRAPNA Savoie
26, passage Charléty
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 31 79
savoie@fne-aura.org

FRAPNA Ain
44, avenue de Jasseron
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 21 38 79
ain@fne-aura.org

FRAPNA Ardèche
39, rue Jean-Louis Soulavie
07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 93 41 45
ardeche@frapna-aura.org

FRAPNA Drôme
38, avenue de Verdun
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 81 12 44
herisson@frapnadrome.org

FRAPNA Isère
M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 42 64 08
isere@fne-aura.org

FNE Loire
Maison de la nature
11 rue René Cassin
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 41 46 60
loire@fne-aura.org

FNE Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 50
rhone@fne-aura.org

FNE Haute-Savoie
PAE de Pré-Mairy
84, Route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. : 04 50 67 37 34
hautesavoie@fne-aura.org

FNE AuRA
HEVEA-ETIC Lyon
2 rue du Professeur Zimmermann
69007 LYON
Tél. : 04 78 85 97 07
region@fne-aura.org



C'est une orientation qui nous paraît très positive et qui conduit à :

- une réflexion d'ensemble sur les 140 ZAE où aucune nouvelle ou extension de zone commerciale ne sera autorisée (page 85 du DOO)
- un recensement des friches foncières (pages 20-23 du DOO)
- un stationnement en ouvrage à partir de 1300 m² (page 85 du DOO)
- la création d'un « observatoire local de l'immobilier de loisir » (page 29 du DOO)

Dans la séquence ERC, il nous paraît judicieux de retenir en priorité l'Évitement et la Réduction avant d'utiliser la Compensation, ce qui pourra conduire à l'abandon de certains projets.

Défi 2 : construire un modèle de développement ouvert

AGRICULTURE

La définition d'espaces agricoles stratégiques est bien adaptée pour conserver les terrains agricoles mécanisables. Une compensation (à valeur agronomique équivalente) est prévue en cas de destruction d'espace agricole stratégique. Cette compensation pourra être collective à l'échelle de la vallée.

Nous notons cependant que trouver des terres agricoles de valeur agronomique constante sera sans doute difficile compte tenu de la rareté des zones mécanisables. Et de plus il y aura une perte de terrains agricoles ou naturels au profit, le plus souvent, de l'urbanisation.

Il n'y a pas de ZAP en Maurienne et le SCOT n'envisage pas de création de ZAP. De même le SCOT n'évoque pas la possibilité qu'auront les PLU de marquer, sur les plans, une limite nette de l'urbanisation ou de retenir la création d'une taxe sur l'artificialisation des terres.

A juste titre les terres ayant un potentiel agricole, ne pourront servir de support pour une production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques).

Il y a aussi une recherche d'espaces permettant la diversification des productions agricoles, en particulier le maraîchage à proximité des zones de consommation ce qui favorisera les circuits courts.

TOURISME

1/ Domaines skiables

« Les vacances à la neige constituent un secteur d'activité en forte mutation » et « les activités de glisse ne constituent plus le seul motif de déplacement » pages 27 et 28 du DOO. Le changement climatique n'est guère pris en compte, dans le SCOT, pour évoquer le tourisme en hiver.

Certes le tourisme d'hiver est celui qui apporte, jusqu'à présent, de nombreux touristes et des ressources financières mais le nombre de skieurs, la durée du « temps skieur » ne sont pas en extension. Et l'arrivée d'une clientèle internationale de skieurs recherchée par bien des stations de Maurienne, risque de ne pas se confirmer, elle amènerait d'ailleurs un bilan carbone catastrophique pour la station, en raison des transports aériens utilisés.

Dans une telle situation et compte tenu du défi n°1 qui vise « la préservation des espaces et des paysages naturels », aucune extension « en site vierge » ne devrait être retenue par le SCOT.

Aussi la FRAPNA Savoie souhaite que les projets UTN suivants ne soient pas inscrits au SCOT :

- UTN S₅ Valmeinier-Orelle-Valfréjus. Projet dit de la Croix du Sud entièrement en site vierge dans un paysage et un patrimoine naturel de grande valeur.



Fédération Rhône-Alpes
de Protection de la Nature

www.fne-aura.org

FRAPNA Savoie
26, passage Charléty
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 31 79
savoie@fne-aura.org

FRAPNA Ain
44, avenue de Jasseron
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 21 38 79
ain@fne-aura.org

FRAPNA Ardèche
39, rue Jean-Louis Soulavie
07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 93 41 45
ardeche@frapna-aura.org

FRAPNA Drôme
38, avenue de Verdun
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 81 12 44
herisson@frapnadrome.org

FRAPNA Isère
M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 42 64 08
isere@fne-aura.org

FNE Loire
Maison de la nature
11 rue René Cassin
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 41 46 60
loire@fne-aura.org

FNE Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 50
rhone@fne-aura.org

FNE Haute-Savoie
PAE de Pré-Mairy
84, Route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. : 04 50 67 37 34
hautesavoie@fne-aura.org

FNE AuRA
HEVEA-ETIC Lyon
2 rue du Professeur Zimmermann
69007 LYON
Tél. : 04 78 85 97 07
region@fne-aura.org



- UTN S₂ Albiez-Karellis. Liaison par téléporté et agrandissement du domaine skiable dans une zone naturelle intéressante.
- UTN S₇ Aussois. Création de RM et pistes dans un site apprécié par les touristes de l'été.
- UTN S₈ Valcenis. Création de RM et pistes « liaison haute » par le vallon de Cléry d'une grande richesse floristique sauf si le vallon de Cléry et les crêtes sont intégralement préservés.

A noter que les projets UTN présentés dans le SCOT (10) ne font pas l'objet d'une étude économique.

Il faut rappeler que le SCOT Tarentaise approuvé en décembre 2017 a précisé qu' « aucune extension notable des domaines skiables n'est prévue ».

En Maurienne la priorité, pour les domaines skiables, ne doit pas être l'extension (même en altitude) mais la modernisation des équipements existants. Dans 6 stations au moins, l'âge moyen des remontées mécaniques est supérieur à 20 ans ce qui amène à un renouvellement (et le cas échéant une amélioration) des RM à court terme. Cette rénovation des RM nous paraît prioritaire.

Maintenir la fréquentation touristique d'hiver passe sans doute par :

- la rénovation des RM
- la diversification des activités de loisirs

2/ Hébergement

La situation actuelle de l'hébergement touristique est la suivante (page 32 du DOO) en ce qui concerne les lits existants en stations et en vallée :

Chauds : 53 026 lits
Tièdes : 18 845 lits } 71 871 lits soit 43 %
Froids : 94 537 lits } soit 57 %

Total = 166 408 lits

La priorité évidente est de réduire le nombre de lits froids ou tièdes. Tous les moyens connus ou nouveaux doivent être mobilisés pour éviter qu'une telle proportion de lits restent immobilisée : définition d'un taux plafond de lits froids par station ? Construction de nouveaux lits si rénovation ou destruction de lits froids ? Taxe sur les lits froids ? Au contraire de cet objectif de diminution des lits froids, le SCOT prévoit la construction de 22 800 lits nouveaux (15 m²/lit) et la réhabilitation de 11 567 lits existants. Il n'y a aucune garantie à ce que les lits créés ne deviennent pas froids dans la durée.

3/ Energie

Le SCOT prévoit une diminution de 12% de la consommation en 2030 et une augmentation de 31% pour la production d'énergie renouvelable.

La FRAPNA est favorable à ces objectifs sur la consommation et production et au développement TEPOS.

En revanche tous les projets de microcentrales, et ils sont nombreux actuellement, (torrent du Bonrieu à St Jean, du Merlet à St Alban des Villards...) sont à abandonner car ils perturbent la continuité écologique des cours d'eau, la production d'énergie de ces microcentrales est marginale, souvent de mauvaise qualité et aléatoire (faible en hiver). Seuls les investisseurs privés en sont les bénéficiaires.



Fédération Rhône-Alpes
de Protection de la Nature

www.fne-aura.org

FRAPNA Savoie
26, passage Charléty
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 31 79
savoie@fne-aura.org

FRAPNA Ain
44, avenue de Jasseron
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 21 38 79
ain@fne-aura.org

FRAPNA Ardèche
39, rue Jean-Louis Soulavie
07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 93 41 45
ardeche@frapna-aura.org

FRAPNA Drôme
38, avenue de Verdun
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 81 12 44
herisson@frapnadrome.org

FRAPNA Isère
M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 42 64 08
isere@fne-aura.org

FNE Loire
Maison de la nature
11 rue René Cassin
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 41 46 60
loire@fne-aura.org

FNE Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 50
rhone@fne-aura.org

FNE Haute-Savoie
PAE de Pré-Mairy
84, Route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. : 04 50 67 37 34
hautesavoie@fne-aura.org

FNE AuRA
HEVEA-ETIC Lyon
2 rue du Professeur Zimmermann
69007 LYON
Tél. : 04 78 85 97 07
region@fne-aura.org

L'eau, en Maurienne, est une richesse naturelle attractive pour le tourisme et par ailleurs la Maurienne dispose de nombreuses et importantes retenues EDF.

Défi 4 : organiser une gouvernance performante

Le DOO est muet sur ce point. Une gouvernance dynamique paraît pourtant bien nécessaire à un territoire par ailleurs en légère décroissance démographique (- 2,94% habitants de 2006 à 2016).

Le rôle de pilote devrait revenir à la ville centre et à son maire.

Et il serait heureux que le SCOT favorise une réflexion commune à toute la vallée sur l'avenir de la Maurienne.

La recherche de « pistes » est à ouvrir :

- une vallée économe en énergie avec rénovation de l'habitat ancien (TEPOS), constructions bioclimatiques, utilisation de la géothermie, de la biomasse... ?
- une vallée au patrimoine naturel, historique exceptionnel en synergie avec le PNV peu évoqué dans le SCOT avec un tourisme été, hiver, doux.

Conclusion

La FRAPNA Savoie reconnaît la qualité du travail réalisé pour l'élaboration du SCOT Maurienne depuis 2014.

La FRAPNA Savoie apprécie la pertinence du défi 1 « valoriser les communs » et la déclinaison qui en est faite notamment pour l'agriculture, les ZAE, les hébergements.

Mais le volet tourisme :

- avec 10 projets UTN structurants dont 4 consommant des espaces naturels significatifs,
- avec une volonté insuffisamment marquée (certes les difficultés en sont connues) de réduire les 94 537 lits froids,

amène la FRAPNA Savoie à donner un **avis défavorable** au SCOT Maurienne **pour le seul volet tourisme et pour les projets de microcentrales.**

Pour la FRAPNA Savoie,
André Collas.

